



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 22 MARS 2021

Le Maire : Yves BARREAU

Etaient présents : M. BARREAU Yves – M. MORAND Joël – Mme PARISE Chantal – M. GENGEMBRE Loïc – Mme CAUSSEQUE Virginie – M. PION Jean-Claude – Mme SCHLAUDER Raymonde – Mme TAILLET Michèle -M. VIGNAUD Bruno – M. NARBATE Damien – Mme ECRIVAIN-AUBIN Pauline –Mme ARNAUD Angélique - M. CARON Johny.

Absents excusés : M. JAGOU Mickael – Mme BOUCHEREAU-BOISSON Séverine

Procuration : M. JAGOU Mickael à Mme CAUSSEQUE Virginie - Mme BOUCHEREAU-BOISSON Séverine à M CARON Johny

Date de convocation : 15 mars 2021

Secrétaire de séance : Mme PARISE Chantal

ORDRE DU JOUR	VOTE	
* Désignation du secrétaire de séance	ADOPTÉ	UNANIMITÉ
* Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 18 janvier 2021	ADOPTÉ	UNANIMITÉ DES VOTANTS (2 personnes n'ont pas pris part au vote : Mr CARON J. et Mme BOUCHEREAU-BOISSON Séverine)
* Approbation des comptes de gestion 2020	ADOPTÉS	MAJORITÉ (2 absentions : Mr CARON J. et Mme BOUCHEREAU-BOISSON Séverine)
* Approbation des comptes administratifs 2020	ADOPTÉS	MAJORITÉ (2 absentions : Mr CARON J. et Mme BOUCHEREAU-BOISSON Séverine)
* Création d'une aire de camping-car au Pin-Sec	ADOPTÉ	UNANIMITÉ

FAIT à NAUJAC-SUR-MER, le 24 mars 2021